

ENVIRONNEMENT

RETOUR SUR LES 11ES ASSISES NATIONALES DE LA BIODIVERSITÉ



À l'occasion des 11^{es} Assises nationales de la biodiversité qui se sont tenues cette année en Seine-et-Marne, le Président du Département Jean-François Parigi a rappelé « l'urgence » climatique. Dans ce contexte, le Département mène de nombreuses actions de protection et de sensibilisation de l'environnement sur son territoire.

 Créé le: 9/11/2021

Une politique en faveur de la biodiversité

Au cours des 11^{es} Assises de la biodiversité qui se sont tenues à Sénart les 3 et 4 novembre derniers, le Département de Seine-et-Marne a réaffirmé son engagement en matière de protection de l'environnement.

Depuis plus de 30 ans, le Département mène une politique de préservation des paysages, de la faune et de la flore de 99 espaces naturels sensibles dont 62 appartiennent au Département. Parmi ces sites, [22 sont ouverts au public](#) et sont en cours de revalorisation. La richesse de leur patrimoine naturel fait de ces sites naturels des niches écologiques remarquables, protégées par le Département.

Mais au-delà de la préservation de l'environnement, le Département mène une politique de sensibilisation auprès des collégiens avec [le dispositif « Collège Nature »](https://ent-prod.seine-et-marne.fr/Evenements/College-Nature), et plus largement auprès du grand public à travers des visites guidées organisées par des associations locales, en partenariat avec l'agence Seine-et-Marne Environnement.

RETOUR EN PHOTOS



« Travailler tous ensemble pour agir concrètement »

Poumon vert de l'Île-de-France, la Seine-et-Marne est constituée pour 24 % de forêts et abrite plus de 4 400 km de cours d'eau, dont la plus grande rivière de France avec la Marne.

« Ces atouts sont une chance autant qu'une lourde responsabilité affirme Jean-François Parigi. Je souhaite donc que ces Assises nationales de la Biodiversité soient un moment d'échanges, de réflexions mais aussi de décisions. Collectivités locales, états, entreprises, individus nous devons prendre notre part de responsabilité dans la protection de l'environnement. Je ne ferai la morale à personne car il est temps de travailler tous ensemble pour agir concrètement, que cela soit pour lutter contre l'artificialisation des sols afin de répondre à la problématique des inondations notamment en Seine-et-Marne ou encore favoriser le développement des circuits courts avec une agriculture et alimentation responsable ».

En effet, les 11^e Assises de la biodiversité ont rappelé l'importance de travailler collectivement sur le dérèglement climatique. C'est pourquoi, le Département a réaffirmé son accompagnement technique et financier auprès de ses partenaires communaux.

Les communes de la Seine-et-Marne peuvent s'appuyer sur l'offre d'ingénierie territoriale à travers [l'agence départementale ID77](#) qui accompagne dans la réalisation de projets notamment environnementaux.



Un défi important nous attend. Mais ensemble, collectivement, nous allons le relever ».

Jean-François Parigi, président du Département de Seine-et-Marne